

Annexe 2

Formulaire d'évaluation interne par les pairs des projets de recherche utilisant des animaux à l'Université Laval et dans ses centres de recherche affiliés (VRR-CEIPUL)

Veillez remplir ce formulaire et l'acheminer par voie électronique à brc@vrr.ulaval.ca ou physiquement au :

Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation
Pavillon des Sciences de l'éducation, local 1450
2320, rue des Bibliothèques
Québec (Québec) G1V 0A6

L'ajout de document supplémentaire au formulaire n'est pas permis (ex. copie d'une demande de subvention)

PARTIE A - Identification

Professeur responsable:

Titre du projet de recherche :

Faculté:

Département :

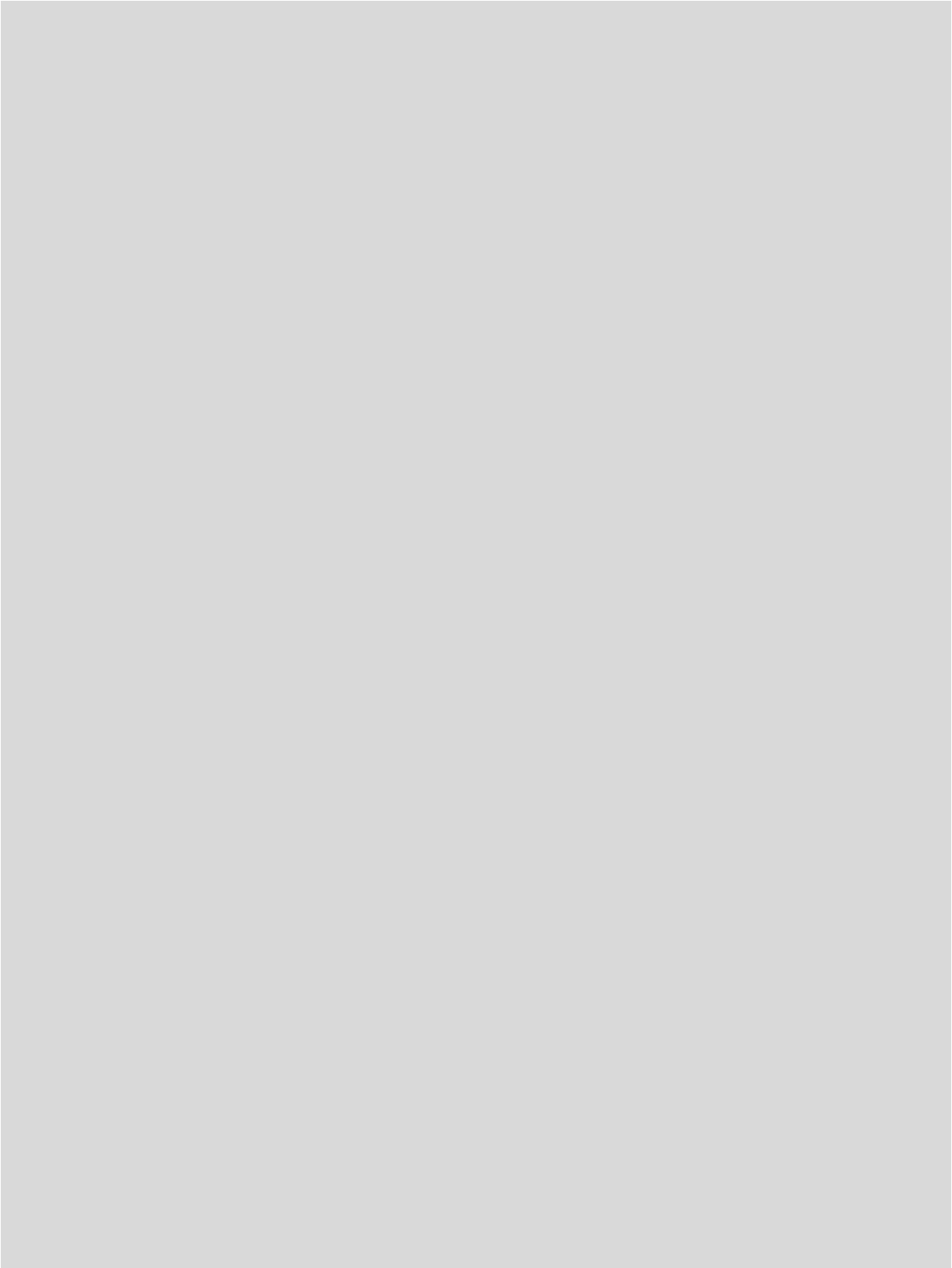
Groupe de recherche:

Provenance des fonds, le cas échéant:

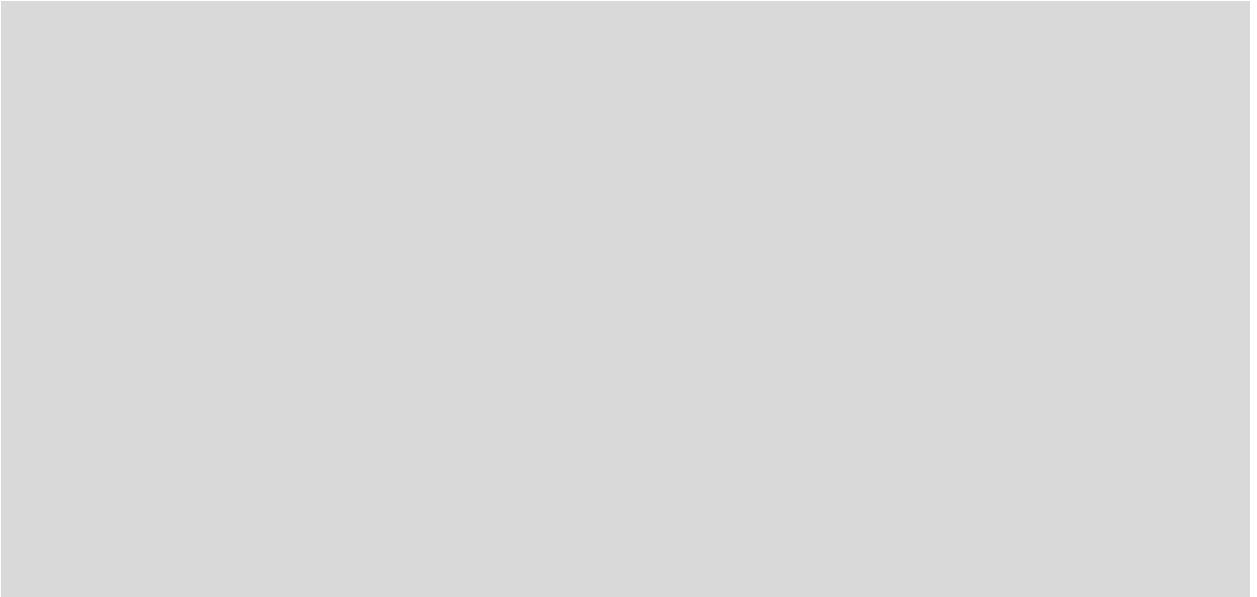
Note : Suite à l'évaluation favorable du CEIPUL, votre projet doit être soumis pour évaluation éthique au comité de protection des animaux de l'Université Laval (CPAUL)

PARTIE B - Description du projet

A) Décrire et mettre en contexte le projet en lien avec les connaissances actuelles en prenant soin de préciser clairement les hypothèse(s) et objectif(s) de recherche (maximum 500 mots) :



B) Expliquer en quoi le projet est un avancement au niveau des connaissances scientifiques et quelles seront les retombées bénéfiques sur la santé ou le bien-être des humains ou des animaux (maximum 250 mots).



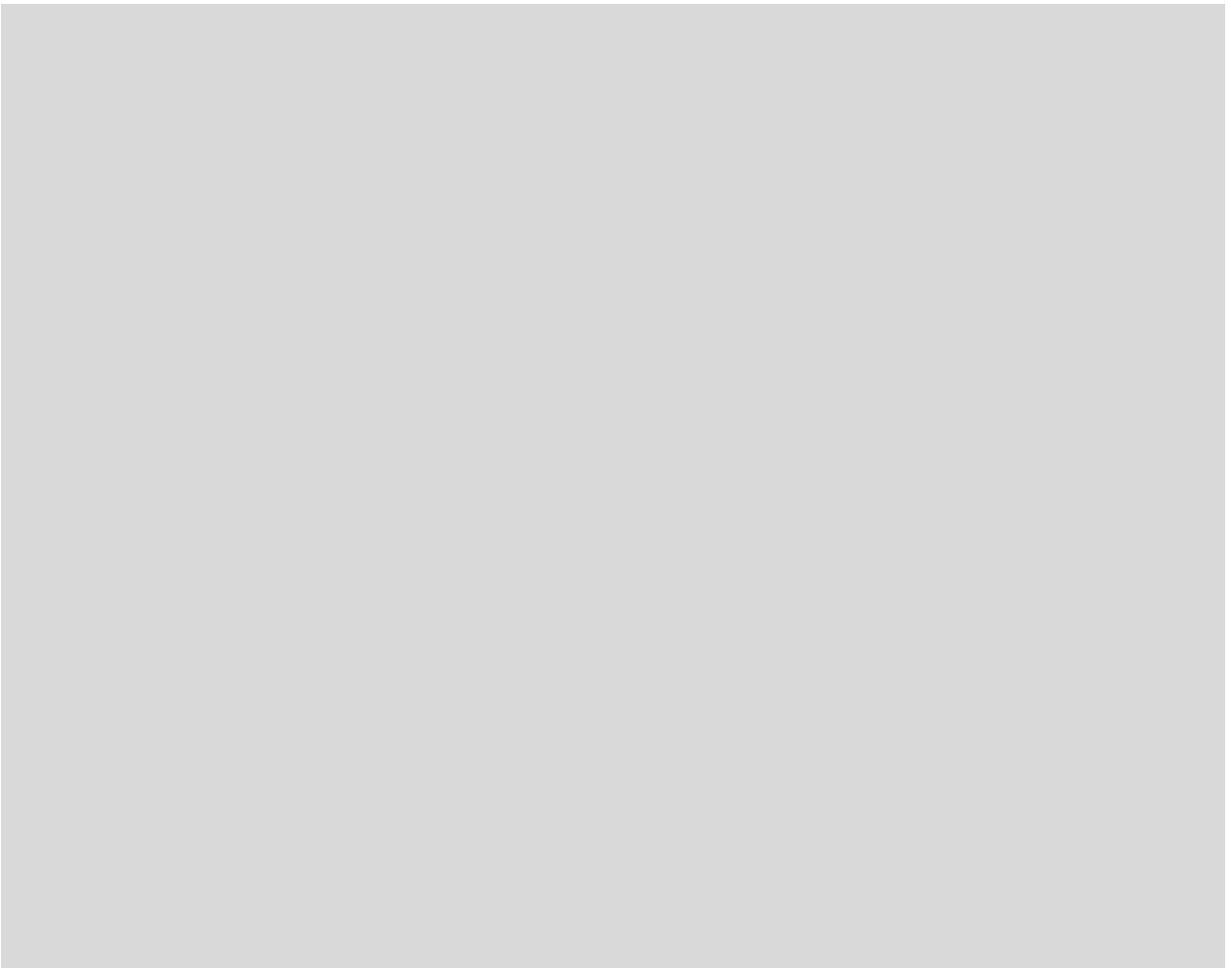
C) Justifier le choix du modèle expérimental et décrire l'adéquation entre la méthodologie du projet chez l'animal et les objectifs du projet. Afin de juger adéquatement de la pertinence et de la qualité du protocole expérimental, veuillez prendre soin de décrire suffisamment les groupes (expérimentaux et témoins) et le nombre d'animaux, la méthodologie, les variables et les résultats attendus. (maximum 750 mots)



C) suite



D) Références



PARTIE C - Évaluateurs externes au CEIPUL

Veillez inscrire les noms et coordonnées de trois chercheurs qui pourront, si les membres du CEIPUL le jugent nécessaire, être contactés pour évaluer votre demande.

Les experts externes ne doivent pas travailler dans votre regroupement de recherche (unité/axe de recherche, consortium de recherche, etc.) ou département d'enseignement. Ils ne doivent pas être impliqués dans votre programme de recherche, ni faire partie de vos anciens étudiants. Vous ne devez pas avoir collaboré (financé ou publié) avec les experts externes au cours des 5 dernières années, ni entretenir de relation personnelle avec eux.

PRÉNOM	NOM	Rattachement	Courriel

Signature du professeur responsable

Date

L'ajout de document supplémentaire au formulaire n'est pas permis (ex. copie d'une demande de subvention)

Le formulaire complété et signé doit être transmis par voie électronique à brc@vrr.ulaval.ca ou physiquement au :

Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation
Pavillon des Sciences de l'éducation, local 1450
2320, rue des Bibliothèques
Québec (Québec) G1V 0A6